

# 3 eme recipice de titre de sejour

## Par DORAYANIS, le 23/11/2009 à 15:57

#### Bonjour,

JE SUIS MAROCAINE MARIEE ET J'AI UN ENFANT FRANCAIS JE VIENS D'ETRE REGULARISER EN JUIN 2009 JE VEUX VOYAGER ET J ARRIVE PAS AVEC MON RECIPICE LA C LE 3 EME QUE JE VAIS AVOIR A LA FIN DU MOIS VOUS PENSEZ QUE JE PEUX VOYAGER AVEC? S4IL VOUS PALAIT JE CONTE SUR VOTRE REPONSE MERCI D'AVANCE.

## Par chris\_ldv, le 13/12/2009 à 14:06

Bonjour,

Le récépissé est un document provisoire délivré par la Préfecture dans l'attente du titre de séjour officiel.

J'ai du mal à comprendre comment vous pouvez avoir été "régularisée" en juin 2009 si vous n'avez pas de récépissé ni, à priori, de titre de séjour ?

Salutations,

## Par DORAYANIS, le 13/12/2009 à 15:32

Bonjour ,merci pour votre reponse en fete j'ai un recipisse mais le probleme que la je vais

avoir le 3 eme recipisse car ma carte j'ai pas encore ma carte alors ce que je voulais savoir si avec ce 3 eme re,je pourais voyager ?merci]